

Comptes Rendus

Christine Gagnon (dir.), 2012, *Territoires durables en devenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec/Numérique, 255 p.

Après plus de trois décennies de recensions, voilà ma première occasion de commenter un ouvrage numérique. Oui, il faudra s'y faire. Comme cette élégante octogénaire rencontrée dans un TGV en direction de Paris au mois d'août dernier. Livre en main, je n'ai pu manquer de lui faire part de mon étonnement en la voyant aussi à l'aise, le regard captivé par une tablette. « *Mais, en voyage, c'est tellement pratique Monsieur! Et ça occupe très peu de place dans mon sac à main* » m'a-t-elle dit. Oui, pratique en voyage mais, aussi pour bien d'autres raisons : magnifiques photographies en couleurs et surtout ces hyperliens qui permettent d'en savoir plus à l'aide d'un simple clic. C'est ce qui a motivé Christiane Gagnon de l'Université du Québec à Chicoutimi. En réunissant 21 collaborateurs, tous des acteurs appartenant à seize territoires de huit pays répartis sur chacun des continents, ma prolifique et polyglotte collègue, déjà bien connue pour ses publications sur le développement durable (DD) et pour l'animation d'un site Web fort fréquenté¹, a su s'adapter au goût du jour.

L'ouvrage prend appui sur deux hypothèses : d'abord celle voulant qu'un territoire résulte du *construit* issu de l'intervention d'acteurs sociaux locaux qui font de la gouvernance locale la pierre angulaire du DD. Vient ensuite la conviction que cette gouvernance est rendue possible autant par l'appui d'organismes internationaux, susceptibles d'intervenir dans des sphères touchant par exemple, la forêt, l'eau et l'énergie, que par la contribution de la société civile à l'échelon, bien sûr, des territoires. Comme c'est toujours le cas lorsqu'il s'agit de développement local/territorial, on se trouve en présence d'une double dynamique : descendante et ascendante. En conséquence, l'ouvrage a pour objet de montrer comment les forces vives, de territoires différents par leur localisation et leur histoire, parviennent à façonner leur développement sur la base des principes de la durabilité mis de l'avant à la fin des années 1980 par le fameux rapport Brundtland des Nations Unies et ensuite, en 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro où ont été lancés les Agendas 21 appuyés par 170 pays.

La présentation des 16 territoires s'accompagne d'une mise en garde : il ne s'agit pas d'une sélection des meilleures pratiques avec pour intention d'en faire une évaluation ou toute forme d'appréciation. On a voulu fournir au lecteur une diversité de cas lui permettant

¹ www.21L.qc.ca

de se faire lui-même une opinion sur la base des informations transmises. Ces dernières ont en commun : la description du territoire, les motivations à la base d'initiatives associées au DD, les moyens et les acteurs engagés dans l'action, les résultats obtenus au moment de l'étude, les difficultés rencontrées et les défis à relever. Le tout ne s'est pas réalisé sans le recours à un questionnement à commencer par la sempiternelle interrogation : existe-t-il une échelle territoriale minimale pour assurer le succès d'une initiative ? Puisque l'on souhaite un processus intégré de DD, à quel niveau l'intégration s'avère possible ? Quelles convergences et quelles divergences permettent d'identifier l'étude des différents cas ?

Pour le bénéfice des lecteurs descendants des Gaulois, à titre d'illustrations, les lignes qui suivent se rapportent à deux territoires hexagonaux, Bouaye et Mellé. Comme pour les autres territoires, on trouve les rubriques suivantes ; le contexte, le territoire, la structure de travail, la synergie avec la population locale, le déroulement de la démarche, la réalisation du plan d'action et son suivi, les résultats, les difficultés et les défis rencontrés. Et, il va sans dire, le numérique permet ou oblige : on invite le lecteur à cliquer sur *Pour en savoir plus*.

La ville de Bouaye, avec ses 6 000 habitants fait partie de la deuxième couronne de l'agglomération nantaise (heureuses gens à 20 minutes des plages). Comme la France, à travers son Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Territoires, incite les collectivités territoriales à s'engager dans des démarches de DD, pourquoi s'en priver ? Ainsi, 800 démarches d'Agenda 21 ont été recensées et 200 ont reçu la reconnaissance du ministère. L'arrivée au pouvoir municipal d'une nouvelle équipe, en 2008, a stimulé l'adoption d'un deuxième Agenda 21. Ce qui a donné un plan d'action réparti en huit axes dont : transports alternatifs à la voiture, urbanisme et énergies renouvelables, économie sociale et solidaire et écocitoyenneté, cohésion sociale et démocratie participative. Une affaire à suivre car la mise en œuvre des actions s'étend de 2011 à 2015.

Comme il va de soi, tous les habitants ont été invités à participer aux « ateliers-citoyens » (on se croirait en 1790). Mais, on imagine, qu'ici comme ailleurs, comme le dit l'Évangile : beaucoup d'appelés, peu d'élus. Tout le monde et son père n'accourent pas à la table de travail. Alors, parfois il faut prendre le taureau par les cornes, dans le cas présent cette métaphore a pris la forme d'un tirage au sort (!) afin d'inviter personnellement 60 Boscéens inscrits sur les listes électorales à venir participer. Croyez-le ou non, 35 de ces citoyens ont accepté. Malgré ce résultat inespéré, l'auteur de l'étude admet que le projet n'est pas (encore) mobilisateur. Mais ça viendra, car qui peut demeurer indifférent face à des projets consistant à développer l'offre de transport en commun ou encore à installer de panneaux solaires sur les édifices publics ? Et que dire d'une meilleure gestion des déchets. Oui, la mobilisation viendra.

Mellé, en Bretagne a en commun avec Melle (ancien fief d'une ex-candidate à la présidence de la République) d'être une commune rurale mais, avec ses quelque 575 habitants vieillissants, elle est moins peuplée et beaucoup plus pauvre que son homonyme sans accent des Deux-Sèvres. Déjà sensibilisés il y a plus de 20 ans par la nécessité de faire « quelque chose » pour revitaliser le milieu, les Melléens ont décidé il y a peu de se lancer dans une démarche Agenda 21. Le maire, un chargé de projet et un comité de pilotage constituent la bougie d'allumage d'une démarche à ce jour dépourvue de financement. Vive le travail volontaire ! Le bulletin municipal et des soirées d'information devraient susciter des vocations (parfois tardives). Quatre axes ont été retenus dont celui visant à communiquer et à vivre la démocratie à l'aide d'un site Internet. Un certain nombre d'ac-

tions font déjà l'objet de réalisations comme l'aménagement paysager du bourg. D'autres à venir se rapportent à la réduction de l'éclairage public, la récupération de l'eau de la station pour arroser les fleurs de la commune (sic), à l'exposition de portraits de jardiniers du cru... Mais quoi ! S'il n'y a pas de sots métiers, il n'y a pas de sottes actions en relation avec l'idéal véhiculé par le DD. La preuve : Mellé a reçu en 2010 le prix national pour le concours des rubans (!) du DD.

J'avoue que parmi les 14 autres territoires, plusieurs s'avèrent plus convaincants que cet exemple breton, et c'est ce que fait voir Christiane Gagnon dans une synthèse fort inspirée d'une trentaine de pages. L'auteure persiste à recourir à la forme la forme interrogative : Quelle gouvernance pour les territoires durables en devenir ? Comme début de réponse, Gagnon précise que la gouvernance du DD implique une triple articulation : globale/locale (de haut en bas) ; locale/globale (de bas en haut) ; individuelle/collective (démocratie participative). Sur ce dernier point la question se pose : qu'avons-nous appris du point de vue de la gouvernance participative ? Une tentative de réponse est avancée pour les territoires de chacun des pays concernés : Brésil, France, Sénégal, Colombie, Allemagne, Australie, Suisse et Canada (en fait : le Québec). Mais de quelle participation s'agit-il ? Bonne question. Il faut bien sûr distinguer consultation et participation à l'action. Ici se pose le problème bien familier à ceux qui se frottent à la problématique du secteur associatif : le phénomène TLM (toujours les mêmes qui s'impliquent). On réfère ici à l'épuisement psychologique qui conduit plus d'un à jeter la serviette ou à « *passer son tour* ». Se pose évidemment le problème du renouvellement des parties prenantes.

Gagnon s'interroge également sur la pertinence de la planification stratégique ou de l'approche systémique pour les fins des Agendas 21. Encore une fois, c'est une bonne question. Mieux vaut demeurer moins ambitieux et avancer par petit pas, à la brésilienne, par des actions stratégiques. Le tout se termine par l'identification de deux scénarii facile à deviner : un pessimiste et un optimiste. Misons sur ce dernier.

Ultime question : à qui se destine l'ouvrage ? Inutile de se casser la tête, c'est bien indiqué dans l'introduction, il intéresse : les citoyens, les élus, les professionnels, les étudiants, en somme toute personne qui désire dans sa vie de tous les jours contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses semblables.

André Joyal

Université du Québec à Trois-Rivières

© 2012 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Compte rendu de la 1^{re} rencontre francophone « Penser les interfaces Université(s)-Territoire(s) », Ecosite d'Eurre, Vallée de la Drôme, 17 octobre 2011.

Organisée à l'initiative du réseau UniTeR-RA (*Universités-Territoires en réseau Rhône-Alpes*²) en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et le Grand Projet Biovallée³, la 1^{re} rencontre francophone « Penser les interfaces Université(s)-Territoire(s) dans le champ du développement territorial » a rassemblé 120 participants issus d'horizons

² <http://territoires.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique1998>

³ <http://www.biovallee.fr>

professionnels et géographiques divers : enseignants-chercheurs relevant des disciplines en rapport le développement territorial (géographie, économie, sociologie, agronomie...), agents de développement, cadres de collectivités, élus, associations et structures d'expertise publiques ou privées intervenant dans le champ de l'innovation territoriale...

Ce colloque visait explicitement à initier une nouvelle étape dans la collaboration entre monde académique et monde territorial en matière de recherche et d'expérimentation mais également de transfert et de valorisation. Des coopérations de cette nature existent certes depuis une bonne trentaine d'années : souvent fructueuses, elles ont pu donner lieu à des productions scientifiques reconnues ou contribuer au développement et à l'amélioration des formations professionnalisantes à l'université ; mais elles ont sans doute et surtout été à l'origine de métissages et de trajectoires professionnelles, scientifiques et personnelles originales pour le plus grand profit des territoires et/ou des activités universitaires concernées.

Pour autant, force est de constater que cette *posture coopérative*, aussi riche soit-elle, peine à monter en puissance, à se diffuser et à s'organiser. Formulé autrement, le « secteur territorial » n'a jusqu'à présent pas pu ou pas su créer les cadres et les dispositifs permettant de favoriser, de mutualiser, de valoriser et de pérenniser la coopération entre le monde de l'action et de la décision territoriales d'une part et celui de la recherche et de la formation (initiale comme continue) d'autre part, à l'instar de ce que depuis longtemps les sciences de l'ingénieur et leurs interlocuteurs au travers des structures de valorisation et de la notion de *R&D*.

En confrontant la richesse et la diversité de leurs expériences et de leurs *points de vue*, les participants se sont ainsi attachés à penser collectivement et collégalement les tenants et aboutissants de la structuration, à l'échelle régionale comme nationale, d'une collaboration université/territoire portée par des enjeux et des valeurs partagés.

Le territoire comme souci commun

Chacune de leur côté institutions territoriales et académiques ont à conduire ou à subir de profondes mutations tant internes qu'externes. Du côté universitaire, l'autonomie des universités, l'évolution des règles d'évaluation de la recherche ou des carrières universitaires, l'ouverture à la « concurrence académique », l'essor des appels à projet... obligent les enseignants-chercheurs travaillant dans le champ des sciences du territoire à réinterroger leurs priorités en même temps que leur « rapport au monde », au prix d'un grand écart déontologique et pratique de plus en plus délicat. Du côté des territoires, la complexification des problématiques et des procédures conjuguée aux transformations des cadres et des modalités de la décision publique poussent de plus en plus au recours à l'expertise pour appuyer des choix incertains. De plus, les territoires sont émetteurs de demandes sociétales fragmentées – telles celles relatives au développement durable –, source de questionnements inédits auxquels les experts mais également les chercheurs apportent peu de réponses prêtes à l'emploi. Dans ce contexte, les territoires sont de plus en plus disposés à s'engager dans des coopérations avec le monde universitaire visant à faire évoluer leurs pratiques professionnelles et décisionnelles en renouvelant leurs approches cognitives et méthodologiques. De leur côté les chercheurs trouvent dans « l'accroche au terrain » l'opportunité d'enrichir et de mettre à l'épreuve les approches théoriques mais également interdisciplinaires.

La question n'était donc pas posée sous l'angle de la mise en relation d'une ressource et d'un besoin : la rencontre visait d'abord et avant tout à penser la manière dont démarche scientifique et expérience de terrain sont à même de s'enrichir mutuellement voire de s'« hybrider » au bénéfice de toutes les parties. Le nombre et la diversité des participants mais également des institutions partenaires ou représentées (ARF, ANR, DATAR, CNFPT, APFP, INDL, UNADEL, PRES de Lyon et de Grenoble...) a démontré l'intérêt et l'enjeu de traiter de la question du lien entre recherche et développement territorial en mettant au cœur de la réflexion le territoire conçu comme *bien et souci commun*.

Susciter et valoriser la rencontre des points de vue et des expériences

Après le discours du vice-président de la Région Rhône-Alpes en charge de l'*aménagement des territoires et des grands projets* et du représentant du PRES de Grenoble, la présentation des objectifs et du déroulement de la journée par Grégoire Feyt, coordinateur du réseau UniTeR-RA, a rapidement laissé la place à la tenue en parallèle de trois ateliers proposant une approche en quelque sorte gigogne des niveaux et registres de collaboration entre université et territoire.

Le premier atelier, intitulé « *la co-naissance des connaissances : de la genèse à la pratique* », a permis de confronter les attendus et expériences en matière de co-construction d'une commande scientifique « hybride » et à bénéfices réciproques par des acteurs territoriaux et académiques (dans le cadre d'une recherche appliquée, d'une réponse commune à un appel d'offres, d'un atelier d'étudiants...).

Le second atelier –« *le transfert des connaissances : de l'expérience située à la diffusion des acquis* »– portait sur les acteurs, méthodes et canaux mobilisés ou mobilisables en vue de transformer l'*expérience située* (interrogée dans le 1er atelier) en connaissances transférables et d'en assurer effectivement la diffusion auprès des territoires.

Clairement positionné sur les enjeux institutionnels, l'atelier n°3 –« *La reconnaissance des co-naissances : de la mutualisation à la légitimation* »– s'attachait à penser les conditions d'une mise en œuvre effective et pérenne des ambitions de l'atelier n°2. Cet atelier questionnait ainsi l'intérêt et l'opportunité pour le *monde territorial* et les *sciences du territoire* de se constituer en «branche scientifico-professionnelle» à même d'identifier, de formaliser, de mutualiser une commande territoriale de recherche et d'en valoriser et d'en diffuser les acquis de la manière la plus efficace et équitable possible.

Au final, les constats, enjeux et propositions exprimés dans le cadre de ces ateliers se sont pour une part recoupés. Le présent texte propose donc une synthèse croisée des ateliers et des échanges et débats qui les ont émaillés et prolongés.

L'apport des expériences étrangères

La rencontre s'est poursuivie par la présentation de deux expériences étrangères de structuration, sinon d'institutionnalisation, de la collaboration entre monde territorial et monde académique. Yves Hanin et Jean-Pol Van Reybroeck ont ainsi présenté la *Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)* créée en 1999 par le gouvernement de la Région Wallonne ; la *Communauté d'études pour l'aménagement du*

territoire (C.E.A.T), structure intercantonale et interuniversitaire mise en place en suisse romande en 1973, a ensuite fait l'objet d'une présentation par Luc Vodoz⁴.

Ces deux exposés ont permis de faire ressortir des similitudes évidentes non seulement dans les vocations et le fonctionnement de ces dispositifs, mais également en termes de leviers et de verrous. Si la singularité des contextes et cadres politiques, administratifs et académiques constitue un facteur évident de différenciation, les motivations initiales mais également les processus de genèse, de gestation et d'adaptation « au fil du politique » apparaissent étonnamment proches. Dans les deux cas, l'existence d'un *chantier territorial* conjugué à un portage politique soutenu a constitué un facteur déclencheur : élaboration du *Schéma de développement de l'espace communautaire* porté par la Région Wallonne en 1999, besoins des cantons romands en matière de connaissances et de compétences liées au développement territorial face aux traditionnelles oppositions canton/État fédéral et « gauche/droite ». Mais l'inscription dans la durée de la coopération entre des institutions -territoriales et académiques- procédant de règles mais surtout de systèmes de valeurs sensiblement distincts a également nécessité de faire preuve à la fois d'écoute mutuelle et de *créativité institutionnelle*.

Ces deux expériences ont permis d'ouvrir des pistes de réflexion stimulantes dans une perspective franco-française, à l'échelle régionale comme nationale. Pour autant, les orateurs n'ont pas fait l'impasse sur les difficultés, freins et contraintes rejoignant assez largement des constats formulés dans le cadre des ateliers.

Des blocages à surmonter, des pratiques à inventer

Si le manque de disponibilité est invoqué par toutes les parties pour expliquer les réticences à s'engager dans des actions de recherche concertées, les différences voire les contradictions entre la temporalité de l'action territoriale et celle de la démarche scientifique pèsent à l'évidence aussi dans les choix.

Encore faut-il que la rencontre s'opère, et en l'espèce le manque de visibilité sinon de lisibilité de l'offre universitaire comme de la demande territoriale introduit de fait une forme de discrimination entre les espaces géographiquement ou « sociologiquement » éloignés du monde académique et les aires métropolitaines ou les territoires bénéficiant d'une certaine notoriété (PNR par exemple).

La question du langage apparaît également déterminante. Dans ce champ des « *métiers flous* » (pour reprendre l'expression de Gilles Jeannot), les deux mondes ne disposent pas toujours des mots pour échanger ni des médiateurs à même de jouer les interprètes. Exprimer une demande audible et recevable par les chercheurs et en retour conduire une recherche dans laquelle les praticiens puissent – à tous les sens du terme – *se retrouver* constitue ainsi une tâche incontournable et chaque fois recommencée ou réinventée.

La (non)reconnaissance par les pairs et les tutelles de l'implication dans ces démarches structurellement incertaines et « hétérodoxes » est un frein supplémentaire, aussi bien pour les chercheurs que pour les praticiens territoriaux. Dans un contexte marqué de part et d'autre par l'existence de chapelles et clochers, les « passeurs de frontière » peuvent parfois faire figure de militants opérant un hasardeux mélange des genres, voire

⁴ Voir <http://uniter.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique63>

d'apostats. Cette position reste d'autant plus délicate et précaire que les réussites en la matière ont du mal à diffuser faute de capitalisation et d'outils adaptés de dissémination.

Face à ce manque de porosité des frontières mais également au risque de confusion entre recherche, expertise, études ou conseil, les participants ont souligné la nécessité de construire une confiance mutuelle. Mais pour se traduire en actes et, de la part de la collectivité partenaire, pour assumer la temporalité et la prise de risque inhérentes à toute démarche de recherche, cette confiance doit pouvoir s'appuyer sur un dispositif permettant de travailler dans la durée, sur le systémique et l'interdisciplinarité autant que « l'interculturalité » et « l'interprofessionnalité ».

Atouts, opportunités, leviers

Au delà de difficultés pointées, les participants ont témoigné d'une multiplicité d'expériences réussies, permis d'identifier certains facteurs de succès.

Sans surprise, les leviers recensés portent sur l'inscription dans le temps, la construction de la confiance et l'aide à la formulation des questions de recherche, mais également sur l'apport de méthodes tels que les ateliers de didactique facilitant une capitalisation *chemin faisant*, de même que sur l'utilité de définir des critères communs de réussite. L'acceptation de l'échec et du fortuit (*sérendipité*) font également partie des conditions.

La montée en compétences du territoire est un autre facteur déterminant, qu'il s'agisse des élus et des praticiens, de plus en plus familiarisés avec la recherche du fait de leur parcours universitaire mais aussi de leur éventuelle intervention dans des formations. L'accueil régulier de stagiaires constitue un moyen efficace d'organiser la production en continu de connaissances.

Plus largement l'enjeu est de mettre en question et en actes le rapport du chercheur à l'action autant que celui du praticien à la théorie, l'un et l'autre devenant à égalité des « prathéoriciens » aptes à faire mieux se comprendre les deux mondes.

Des pistes d'actions

Il s'agit en clair de changer de référentiel dans la production des connaissances issues tout autant du travail des chercheurs que de l'expérience des praticiens. Pour ce faire il importe de valoriser ces parcours hybrides et de créer des lieux de rencontre entre « interfaceurs » tout en construisant une ingénierie de transfert nécessairement spécifique. Parallèlement aux formes « classiques » de relation entre universités et territoires (stages, ateliers, recherche-action...), il convient sans doute de mobiliser des métiers et des canaux moins usités de transfert de la connaissance – tels que les journalistes ou les designers – mais également de faire preuve d'invention voire de *ruse* pour transcender les frontières.

La nécessaire capitalisation et diffusion des acquis ne peut quant à elle que naître d'un processus volontaire, soutenu et porté par des acteurs institutionnels des « deux bords ». Dans cet esprit, Laurence Barthe⁵ a conclu la table-ronde en proposant de voir une triple boucle dans la structuration de l'interface Universités-Territoires appliquée au champ du développement territorial :

⁵ Université Toulouse Le Mirail

1. La boucle de la formulation de la demande du territoire et de la co-construction d'un objet de recherche passant par des va-et-vient et des filtres, et s'appuyant sur des rapports de confiance, souvent interpersonnels ;
2. La boucle de la concrétisation et de l'institutionnalisation d'un partenariat ouvert et croisé impliquant, du côté universitaire, un décloisonnement disciplinaire et, entre collectivités, une ouverture des frontières (ouverture aux acteurs privés, à d'autres territoires) pour donner naissance à une organisation minimale mais formalisée;
3. La boucle de la montée en généralité qui implique d'inscrire le partenariat dans des réseaux supra- et trans-territoriaux : régionaux, européens et internationaux.

Autour et à travers de cette triple boucle, la coopération Universités-Territoires peut trouver des chances d'ancrage et de pérennisation sous réserve d'apporter des réponses à différents questionnements :

- Les programmes passent et les financements avec. Comment assurer la continuité et le renouvellement du processus de coproduction ?
- La demande sociale est fragmentée. Comment « sortir du bocal » pour passer de la question d'un territoire, d'un acteur, d'un chercheur à une question de recherche partagée ? Comment atteindre une masse critique pour monter en généralité ?
- Les acteurs, les modalités et les outils de dialogue diffèrent d'un univers de connaissance à l'autre. Comment métisser les savoirs et les formations entre universitaires, citoyens, territoires, élus et praticiens ?

En substance il s'agit pour une large part d'inventer les cadres, métiers et postures permettant de décaler les regards sur les territoires et les savoirs académiques. Comme le faisait remarquer Marc Baietto⁶, l'enjeu, par rapport à cette nécessaire montée en généralité, est de « départiculariser » les questions posées par les territoires tout comme les connaissances produites. Cette départicularisation interroge les modalités de travail et la posture de tous les acteurs. Un beau défi pour les prochaines rencontres.

Grégoire Feyt, Maître de conférences en géographie,

Yoann Morin, Doctorant,

Elise Turquin, Doctorante,

Olivier Turquin, socio-économiste, chercheur associé,

Université Grenoble 1, PACTE - Territoires UMR 5194 (CNRS, IEPG, UJF, UPMF),

Grenoble, 38041, France

© 2012 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

⁶ Vice-Président du CNFPT, président de la Communauté d'Agglomération de Grenoble